

**Complément d'avis n° 2024/02
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique,
d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications
de l'Institut national polytechnique de Toulouse
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Cet avis est **mis en suspens sous réserve** de la transmission de documents indiquant la mise en conformité des modalités de recrutement de la voie FISEA à partir de la rentrée universitaire 2025-2026 au plus tard.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications
- de l'Institut national polytechnique de Toulouse ;
- Vu la note de synthèse établie par Claire PEYRATOUT, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 12 novembre 2024 ;

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

Prise d'acte favorable pour la levée de réserves et la suspension d'application de l'avis 2024/02.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 15 novembre 2024.

Le vice-président,
Jean-Louis ALLARD

